

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Arrêté du 11 mars 2021 autorisant au titre de l'année 2021 le recrutement d'un magasinier des bibliothèques principal de 2^e classe réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi

NOR : ESRH2106179A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 11 mars 2021, est autorisé, au titre de l'année 2021, le recrutement d'un magasinier des bibliothèques principal de 2^e classe, réservé aux bénéficiaires de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article 33 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Le poste offert à ce recrutement est à pourvoir à l'université de Lorraine.